

L'hon. M. Fulton: Je ne saurais dire exactement à quelles dates ces contrats ont été adjugés, mais je crois que c'était avant le 28 mars de cette année. Édifice d'administration n° 1, coût estimatif, \$250,000, contrat adjugé pour \$213,000, économie sur le coût estimatif, environ \$37,000.

L'hon. M. Pickersgill: Y a-t-il eu un seul contrat pour tout l'édifice?

L'hon. M. Fulton: Oui. Hôpital et chapelle n° 2, et édifice de logement n° 3, contrat unique, coût estimatif \$1,950,000, contrat adjugé pour \$1,574,000, ce qui représente une épargne de près de \$400,000 par rapport au chiffre estimatif.

Édifice d'emmagasinage n° 9 et atelier d'entretien n° 10, contrat unique, coût estimatif \$230,000, contrat adjugé pour \$226,770.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre pourrait-il donner la date de ces contrats?

L'hon. M. Fulton: Non, je regrette, mais je n'ai pas les dates sous la main. On me dit que c'est avant le 28 mars de cette année, environ. Ces contrats, c'est-à-dire ceux que je viens de mentionner, ont été adjugés depuis le 24 novembre 1958. Atelier de réparation d'automobiles, édifice n° 11, coût estimatif \$140,000, contrat adjugé pour \$158,844; centrale d'énergie, édifice n° 12, salle de chaudières à vapeur et cheminée circulaire en briques,—à l'origine, ces travaux devaient faire l'objet d'un seul contrat évalué à \$600,000, mais nous avons adjugé deux contrats—la centrale d'énergie, édifice n° 12, pour \$225,420, et la salle de chaudières à vapeur et la cheminée de briques, pour \$268,194.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre nous dirait-il pourquoi on a adjugé deux contrats dans ce cas?

L'hon. M. Fulton: Parce que la construction de l'édifice peut se faire beaucoup plus vite que celle de la salle de chaudières à vapeur. Le total des contrats adjugés jusqu'ici et que j'ai devant moi s'établit à \$2,666,228, et il y a six contrats distincts.

M. le président suppléant: Le crédit est-il adopté?

L'hon. M. Pickersgill: Non. Nous n'en sommes qu'au premier des nombreux programmes de construction sur lesquels le ministre doit nous fournir des renseignements.

M. Aiken: Puisque nous cherchons de toute évidence à gagner du temps en attendant dix heures...

L'hon. M. Pickersgill: J'invoque le Règlement. J'ai posé au ministre une question qui se rapporte réellement au crédit à l'étude, contrairement à bien des questions qui ont

[L'hon. M. Pickersgill.]

été soulevées par d'autres députés, et voici qu'on prétend que nous ne cherchons qu'à gagner du temps. Nous cherchons à nous renseigner.

M. Aiken: Je regrette d'avoir eu cette impression. Quoi qu'il en soit, peut-être pourrais-je faire mes observations maintenant. Devant l'ampleur des travaux de construction entrepris par le ministère, et dont la valeur s'élève à six millions, je veux m'associer aux paroles que prononçait l'autre jour le député de Parkdale quand il a exhorté le gouvernement à envisager l'amélioration du régime de liberté surveillée et de liberté conditionnelle. On pourrait faire beaucoup, dans le domaine de la liberté conditionnelle, avec les six millions dont il est question ici. Même l'augmentation d'un million et demi du crédit cette année pourrait fournir un service de liberté surveillée à 5,000 personnes. Il a été démontré dans d'autres régimes à l'extérieur du Canada que beaucoup de gens qui sont présentement internés dans des institutions n'ont pas raison d'y être, et que si on faisait tout d'abord les recherches convenables, bien des gens ne seraient pas internés dans des institutions publiques. Je demanderais aussi au ministère d'établir...

M. le président suppléant: A l'ordre. Nous en sommes au crédit n° 161 qui vise la construction, les améliorations et le matériel. Il semble que l'honorable député s'éloigne du sujet.

M. Aiken: Je cherche à démontrer qu'au lieu de dépenser beaucoup d'argent pour la construction de grands édifices, nous pourrions plus utilement affecter cet argent aux services de libération conditionnelle. J'insiste sur cette question auprès du ministre.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis certain que le ministre pourrait nous fournir certains de ces renseignements ce soir. Nous ne voulons pas perdre de temps. Chacun a hâte que la session soit finie.

L'hon. M. Fulton: J'ai donné le renseignement demandé par l'honorable représentant au sujet de Saint-Vincent-de-Paul mais je ne puis voir quel usage il pourrait en faire. J'ai dit que j'étais prêt à chercher l'autre renseignement qu'il désirait mais le député se rendra compte qu'il y a beaucoup de données détaillées de ce genre. S'il l'avait demandé plus tôt, j'aurais pu le lui donner mais, étant donné les circonstances, je devrai demander aux fonctionnaires de le chercher et je serai heureux de le déposer ou de le remettre au député en tout temps.

L'hon. M. Pickersgill: Je dois dire que je suis un peu étonné que le ministre ait soulevé une question...